

**187****DB21.1**Projet d'agrandissement du lieu  
d'enfouissement sanitaire de Marchand**Dallaire, Danielle (BAPE)**

Marchand

6212-03-017

**De:** Juneau, Nicolas**Envoyé:** 9 décembre 2003 09:23**À:** Dallaire, Danielle (BAPE)**Objet:** TR : projet d'agrandissement LES Marchand

Madame Danielle Dallaire,

Tel que convenu par téléphone je vous transmets les réponses que l'initiateur de projet nous a fournies à la suite de notre demande du 16 octobre concernant le point de rejet à la rivière Rouge. Les réponses sont intégrées au texte de ma demande effectuée par courrier électronique.

En espérant que le tout réponde adéquatement à votre demande.

Nicolas Juneau

Monsieur Robert Demers,

À la demande de la Commission, lors de la première partie de l'audience publique tenue par le BAPE concernant le projet d'agrandissement du LES de Marchand, le MENV doit réaliser une modélisation visant à estimer les dimensions de la « zone de mélange restreinte » des eaux de lixiviation traitées dans la rivière Rouge à la limite de laquelle les critères de qualité de l'eau du MENV devraient être respectés. Pour réaliser une telle modélisation, les spécialistes de la Direction du suivi de l'état de l'environnement du MENV ont besoin d'obtenir des informations techniques supplémentaires concernant le système de rejet prévu et le milieu récepteur. Vous est-il possible de nous fournir les informations demandées ci-dessous. Tel que convenu lors de notre discussion téléphonique, nous apprécierions que dans un premier temps vous nous fournissiez les données facilement disponibles. Nous évaluerons par la suite si nous pouvons réaliser la modélisation avec ce que vous nous aurez fourni ou si nous avons besoin de plus d'information.

1) nous confirmer que le tuyau aura bien un (1) pouce de diamètre tel que mentionné à l'audiences publique

**Réponse : 32 mm**

2) nous donner l'emplacement (distance) du point de rejet par rapport à la rive

**Réponse : environ 2m**

3) angle horizontal (angle entre l'émissaire et la direction du courant). Fournir un schéma préliminaire.

**Réponse : à angle 90 degrés**

4) a) la profondeur d'eau au point de rejet (profondeur d'eau au dessus du point de rejet en période d'étiage)

**Réponse : environ 1 m**

b) la profondeur moyenne de la rivière dans le secteur du point de rejet

**Réponse : non confirmée**

5) le substrat de la rivière

**Réponse : sable**

6) la largeur de la rivière au point de rejet

**Réponse : appr, 60m**

7) la vitesse du courant en période d'étiage

**Réponse : non confirmée mais rapide car situé juste en amont de rapides**

Je vous remercie à l'avance de l'intérêt porté à ma demande.

Veuillez accepter, Monsieur, mes salutations distinguées.

Nicolas Juneau, biologiste, M.Sc.env.  
Chargé de projets  
Direction des évaluations environnementales  
Édifice Marie-Guyart, 6e étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5V7, Boîte 83  
Tél. : (418) 521-3933 # 4864  
Télec. : (418) 644-8222  
Courriel : nicolas.juneau@menv.gouv.qc.ca